

## BULLETIN D'INSCRIPTION

L'outil sexologique en consultation

22-23 et 24 avril 2015

Date limite d'inscription : 12/04/2015

Frais d'inscription : 300 euros

NOM : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Adresse employeur.....

.....

Email : .....

.....

Tél : .....

**Association, institution, organisme de formation ou de gestion de formation a qui devra être transmis la convention et/ou la facturation :**

.....

.....

.....

### Bulletin à adresser à :

Secrétariat FORMAVIH/SFLS  
Hôpital du Tondu  
Groupe hospitalier Pellegrin  
33076 BORDEAUX  
Tél : 05 56 96 47 91  
Fax : 05 56 79 60 87  
e-mail : formavih@gmail.com  
site Internet : www.formavih.org

### Objectif principal :

Former les professionnels intervenant dans le champ de la lutte contre le VIH, à l'écoute et l'accompagnement de la vie affective et sexuelle (écoute/information/orientation/soutien)

### Public attendu :

Les personnels paramédicaux et médicaux intervenant dans le champ de la lutte contre le VIH (Dépistage et suivi thérapeutique)

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Séances de formation en salle  
Exposés théoriques avec vidéo projecteur  
Etudes de cas concrets  
Mise en ligne après le séminaire des présentations faites par les formateurs

Une fiche d'évaluation est remplie par les participants à l'issue de la formation.

La formation sera encadrée par le Dr Marie-Claire le MARTELOT, médecin sexologue, qui fera à l'issue de la formation, un compte rendu.

Association régie par la loi 1901  
Enregistrée le 25 juin 2014 à la Préfecture de Bordeaux

## Séminaire de Formation



## "L'outil sexologique en consultation"

Programme DPC N° 17331500002

22-23 et 24 avril 2015

Mercure RENNES Centre Gare  
1 rue du Capitaine Maignan  
35000 RENNES

### Formatrice :

**Dr Marie-Claire LE MARTELOT**

N° enregistrement FORMAVIH : 72330942133  
N° DPC FORMAVIH: 1733

## Mercredi 22 avril 2015

### 14h00-17h30

14h00- 14h15

*Présentation*

*Programme de la formation*

14h15- 14h45

*Ateliers*

Marie-Claire LE MARTELOT

Eric MANISCALCO

14h45- 17h30

*« Homosexualité, représentations et réalités »*

Eric MANISCALCO

## Jeudi 23 avril 2015

### 9h00-12h30

9h00-10h00

- *Genre et identité : définitions*
- *Genre et mythologies*
- *Exemple de prise en charge médicale du transsexualisme*

Marie-Claire LE MARTELOT

10h00

*Pause*

10h15-12h30

*Intervention d'un Sociologue*

12h30

*Repas*

### 14h00-17h30

14h00-15h00

*Table ronde (travail en ateliers)*

15h00

*Pause*

15h15-17h30

- *Base neurologique de la réaction sexuelle*
- *Fonction excitatoire*
- *Différentes composantes de la relation sexuelle*

## Vendredi 24 avril 2015

### 9h00-12h30

9h00-12h30

*Principales dysfonctions sexuelles masculines*

10h30

*Pause*

12h30

*Repas*

### 13h30-16h00

13h30-16h00

*Principales dysfonctions sexuelles féminines*

## FRAIS D'INSCRIPTION : 300 euros

Ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les repas du midi et le matériel pédagogique distribué.

Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas du soir, le repas du midi de la journée de stage et les petits déjeuners.

### Procédure d'inscription et règlement :

- **Vous êtes professionnel de santé libéral :**  
→ Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'OGDPC.
- **Vous êtes professionnel de santé hospitalier, autre salarié (hors centre de santé conventionné)** et vous êtes pris en charge par votre employeur ou par votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA)  
→ L'inscription à la formation peut être réalisée directement par votre organisme de formation continue auprès de FORMAVIH.  
→ Vous pouvez également vous inscrire directement auprès de FORMAVIH et vous faire rembourser a posteriori par votre organisme de formation.
- **Inscription à titre individuel :**  
→ En cas d'impossibilité de financement institutionnel, FORMAVIH vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 75 €, en fonction des places disponibles (limité à 10% de l'effectif total des participants).  
Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.

**Quel que soit le mode de prise en charge,** merci de remplir le bulletin d'inscription joint et le retourner au secrétariat de FORMAVIH. L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.